

Service technique

Affaire suivie par :

GRANDMOTTET Jean-Luc

Tél : 04-50-60-67-62

Fax : 04-50-60-61-05

Mail : service.technique @villaz.fr

**Lettre d'information à Mesdames,
Messieurs les résidents du quartier de
la route de Grattepanche, chemin des
Vignes (partie basse), chemin des
Vergers, de la Pareusaz et du Paradis**

Villaz le vendredi 9 mars 2018

Objet : travaux d'assainissement collectif.

→ *accueil / BC*

Madame, Monsieur,

Début mars, l'entreprise COHENDET (1) a débuté pour le compte du SILA (2) la réalisation d'un important programme de travaux qui permettra le raccordement de 35 maisons individuelles sur le réseau collectif de l'assainissement.

La durée globale des travaux est de 7 mois dont 14 semaines estimées pour la partie principale de la route des Vignes, avec des travaux qui évolueront du carrefour de cette voie avec celle de Grattepanche pour se terminer en amont au carrefour avec la route des Vergers.

La chaussée sera totalement fermée à toute circulation. Seuls les habitants de la zone concernée pourront accéder à leur propriété.

Une déviation sera effective pendant cette période de 3 mois par le Chemin des Vergers, de la Pareusaz et la Route de Grattepanche.

Les bus ne pourront circuler sur cette déviation. En conséquence la Communauté d'Agglomération n'a pu que procéder à la suppression des 2 arrêts des Vignes « Paradis » et de Chez Contat ». En revanche l'arrêt du Varday est bien maintenu. Toutes ces modifications annoncées par la Communauté à chaque parent justifient la parution des nouveaux horaires des transports scolaires joints en annexe.

Vous veillerez à conseiller la plus grande prudence à vos enfants qui emprunteront ces différents secteurs.

Parallèlement Bouygues Immobilier, après la levée des recours débutera également courant mars son programme de construction des 35 « Villas Lumières » avec une circulation des véhicules de chantier qui se fera par le seul accès « route du Pont d'Onnex, route des Vignes, route de Grattepanche ».

Un élargissement de chaussée dans certains secteurs route de Grattepanche ou chemin des Vergers concourra à l'amélioration de la circulation.

Conscient des perturbations et de la gêne occasionnée, je compte néanmoins sur votre compréhension pour permettre le bon accomplissement de ces deux chantiers.

Le Maire,

Christian MARTINOD

PJ : annexe horaires transports scolaires.

(1) Sté Roland COHENDET et FILS (NÂVES-PARMELAN) 04.50.60.61.96

(2) Syndicat intercommunal du lac d'ANNECY 04.50.66.77.77.

